



Narbonne, le 18 novembre 2016

Agence de Narbonne

62 rue Demoge
Zac de la bonne source
11100 NARBONNE
Tel. 04.68.41.11.70
Fax. 04.68.42.13.12

VSB Energies Nouvelles

27 Quai de la Fontaine
30900 Nîmes

Affaire suivie par M TEISSEIRE

Ligne directe : 06.03.72.86.00

N/Réf. : 37530161358

Projet : Création d'un champ photovoltaïque au sol – lieu dit enaguet, 12510 BALSAC

Objet : PC12 / Prise en compte des règles parasismiques.

A l'attention de M. Vincent Gambrelle

Monsieur,

Notre avis sur la prise en compte des règles parasismiques applicables à votre projet au stade du dossier du permis de construire, est le suivant :

Conformément à *Décret n°2010-1254 du 22 Octobre 2010*, et suite à l'examen des pièces (PC1, PC2 et PC5), nos observations concernant votre projet sont les suivantes :

Catégorie d'importance

- *Catégorie d'importance III (centre de production d'énergie collective).*

Zone SISIMIQUE

- *La région sismique concernée est la région 2 (zone de sismicité faible) suivant arrêté en vigueur du 22 Octobre 2010 (Canton de Vallon)*

Système FONDATIONS POSSIBLES

- *Ancrage des poteaux support des modules photovoltaïques par forage dans la couche rocheuse en surface type pieux battus.*

Couche d'ancrage - Risque de LIQUEFACTION

- *Sans objet en zone 2.*

Principe constructif – Structures principales.

- *Structures métalliques type potence ou console (poteau encastré + arbalétrier & bracon formant encastrement) permettront de satisfaire aux règles parasismiques en vigueur (Système dissipatif ou non suivant Eurocode 3). Le calcul sera à valider en phase exe conformément à l'Eurocode 8.*

Vous en souhaitant bonne réception.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le responsable de projet SOCOTEC
M TEISSEIRE

SOCOTEC
Agence de Narbonne
62, rue Demogel - ZAC Bonne Source
11100 NARBONNE
Tél. 04 68 41 11 70 - Fax 04 68 42 13 17
Email : cconstruction.narbonne@socotec.com